

DACP

REF : DACP2016034

Signataire : ED/ES

Séance du Conseil Municipal du 17/11/2016

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Accord-cadre pour la fourniture de dispositifs médicaux fixes et mobiles sur mesure pour l'activité du Service Dentaire du Centre Municipal de Santé pour l'année 2017. Approbation du projet d'accord-cadre.

EXPOSE :

Pour maintenir une offre de soins de qualité en matière de prothèses dentaires, tout en répondant aux exigences déontologiques des praticiens de conserver une souplesse de gestion, le Centre Municipal de Santé (CMS) doit renouveler le marché actuellement en cours dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2016.

Il y a donc lieu de lancer, conformément à l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 et à l'article 4 du guide des procédures adaptées, approuvé par le Conseil municipal le 30 avril 2009, une procédure adaptée en vue de la passation d'un accord-cadre de fourniture de dispositifs médicaux fixes et mobiles sur mesure pour l'activité du service dentaire pour une durée allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

L'étendue de la prestation à réaliser dépendant des soins qui seront à prodiguer aux patients, impossibles par nature à définir avant que le praticien ait pu établir un diagnostic médical, l'évaluation quantitative précise des besoins ne peut être réalisée en amont, ainsi est-il proposé de passer un accord-cadre à bons de commande.

L'accord-cadre sera alloué de la façon suivante :

- Lot n°1 : Fourniture de Prothèses conjointes
- Lot n°2 : Fourniture de Plaques bases métalliques
- Lot n°3 : Fourniture de dispositifs médicaux sur mesure d'orthodontie
- Lot n°4 : Fourniture de Prothèses adjacentes

Cet accord-cadre sera traité à prix unitaires et fera l'objet de bons de commande susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes, conformément aux dispositions de l'article 78 et 80 du décret sus visé :

N° du lot	Montant mini en € HT	Montant maxi en € HT
1	6 000	70 000
2	5 000	30 000
3	1 500	30 000
4	Pas de mini	70 000

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 NOVEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 17 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 08 Novembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, MERCADER Y PUIG Maria. Adjoints à la Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, MM. AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme GRARE Laurence
M. RUER Marc	Représenté par :	M. WOHLGROTH Antoine
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
M. SANON Guillaume	Représenté par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme RABAH Hana	Représentée par :	Mme TLILI Leïla
Mme YONNET Evelyne	Représentée par :	M. GARNIER Daniel
M. LOGRE Benoit	Représenté par :	M. RACHEDI Hakim
Mme LENOURY Nadia	Représentée par :	M. BIDAL Damien

Absents : Mme MILLA Josiane, MM. ZORGANI Mourad, ZAIRI Rachid, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : Mme TLILI Leïla

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2016034

Signataire : ED/ES

OBJET : Accord-cadre pour la fourniture de dispositifs médicaux fixes et mobiles sur mesure pour l'activité du Service Dentaire du Centre Municipal de Santé pour l'année 2017. Approbation du projet d'accord-cadre.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'abrogation du Code des Marchés Publics ;

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment ses articles 27, 78 et 80 pris en application de ladite ordonnance, ainsi que l'article 4 du guide des procédures adaptées, approuvé par le Conseil municipal le 30 avril 2009 ;

Vu le projet d'accord-cadre ;

Vu le budget communal ;

Considérant que le marché relatif à la fourniture de dispositifs médicaux fixes et mobiles sur mesure pour l'activité du service dentaire du centre de santé actuellement en cours, arrive à échéance le 31 décembre 2016, en conséquence il y a lieu de lancer un accord-cadre pour répondre aux besoins inhérents pour l'année à venir.

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet d'accord-cadre sur procédure adaptée relatif à la fourniture de dispositifs médicaux fixes et mobiles sur mesure pour l'activité du service dentaire du centre de santé pour l'année 2017. Ce marché sera conclu pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

L'accord-cadre alloti sera traité à prix unitaires et fera l'objet de bons de commande susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes :

N° et nom du lot	Montant mini en € HT	Montant maxi en € HT
N°1 Fourniture de Prothèses conjointes	6 000	70 000
N°2 Fourniture de Plaques bases métalliques	5 000	30 000
N°3 Fourniture de dispositifs médicaux sur mesure d'orthodontie	1 500	30 000
Fourniture de Prothèses adjointes	Pas de minimum	70 000

Reçu en préfecture le : 18/11/2016
Publié le : 18/11/2016
Certifié exécutoire le : 18/11/2016

L'adjointe
Maria MERCADER Y PUIG



L'adjointe

Maria MERCADER Y PUIG

